

VILLE DE LAC-SAINT-JOSEPH

Livre des délibérations

PROCÈS-VERBAL des délibérations de la séance régulière du Conseil de Ville de Lac-Saint-Joseph, tenue en date du 21 novembre 2016 à 19h30, à l'Auberge Duchesnay, 140 Montée de l'Auberge, Ste-Catherine-de-la-Jacques-Cartier.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Monsieur Jacques Tessier, Maire suppléant
Madame Sylviane Cloutier, conseillère
Monsieur Clément Gignac, conseiller
Madame Diane Guérard, conseillère
Monsieur Claude Lessard, conseiller
Monsieur Jacques Tessier, conseiller

ÉGALEMENT PRÉSENTES:

Madame Vivian Viviers, directrice générale
Madame Roxane Ouellet, inspectrice municipale

ABSENTS:

Monsieur Michel Croteau, Maire
Monsieur Claude Tessier, Conseiller

Les membres du conseil présents forment le quorum.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance;
2. Acceptation de l'ordre du jour;
3. Acceptation du procès-verbal de la séance du 17 octobre 2016 ;
4. Acceptation des listes et rapports mensuels ;
5. Certificats de crédits disponibles ;
6. Rapport de l'inspectrice municipale ;
7. Rapport de la directrice générale;
 - a. Paniers de Noël ;
 - b. Contribution annuelle 2017 pour la CBJC ;
 - c. Demande de financement 2017 pour la Fondation médicale de la Jacques-Cartier ;
8. Rapport concernant le Club Nautique St-Louis ;
9. Rapport du Comité sur les infrastructures ;
10. Rapport du Comité de l'Environnement;
11. Adoption du budget et des quotes-parts de la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf ;
12. Renouvellement du Règlement d'emprunt no 06-180 pour 945 600 \$;
13. Acceptation du contrat de déneigement ;
14. Avis de motion, présentation du budget 2017 ;
15. Avis de motion, compensation sur les biens fonds non imposables ;
16. Déclaration des intérêts pécuniaires des membres du conseil ;

VILLE DE LAC-SAINT-JOSEPH

Livre des délibérations

17. Autres sujets :

a)

18. Période de questions

19. Levée de la séance.

1- Ouverture de la séance

Les membres étant présents, le quorum est constaté et le Maire suppléant, M. Jacques Tessier souhaite la bienvenue à tous et déclare la séance ouverte à 19h30.

2.- Adoption de l'ordre du jour

Après lecture de l'ordre du jour, il est convenu de l'adopter sans modification.

CA-104-2016 Sur proposition de Mme Diane Guérard dûment faite et appuyée à l'unanimité l'ordre du jour est adopté tel que préparé par la secrétaire-trésorière.

ADOPTÉ

3.- Adoption du procès-verbal de la séance du 17 octobre 2016

Lecture est faite du procès-verbal de la séance du 17 octobre 2016.

CA-105-2016 Sur proposition de M. Claude Lessard dûment faite et appuyée à l'unanimité, le procès-verbal de la séance du conseil municipal du 17 octobre 2016 est adopté tel que soumis par la secrétaire-trésorière.

ADOPTÉ

4.- Adoption des listes et rapports mensuels

La secrétaire-trésorière dépose les rapports mensuels suivants:

- Liste des comptes payés pour le mois d'octobre 2016 ;
- Conciliation bancaire au 31 octobre 2016 ;
- Rapport budgétaire pour le mois d'octobre 2016.

CA-106-2016 Sur proposition de Mme Sylviane Cloutier dûment faite et appuyée à l'unanimité, les listes et rapports mensuels pour le mois d'octobre 2016 sont adoptés tel que soumis.

ADOPTÉ

VILLE DE LAC-SAINT-JOSEPH

Livre des délibérations

5.- Certificats de crédits disponibles

La secrétaire-trésorière dépose la liste des certificats de crédits disponibles pour le mois de novembre 2016.

CA-107-2016 Sur proposition de M. Clément Gignac dûment faite et appuyée à l'unanimité, il est résolu d'accepter les certificats de crédits disponibles tel que préparés par la secrétaire-trésorière et de l'autoriser à faire les versements aux fournisseurs.

ADOPTÉ

6.- Rapport de l'inspectrice municipale

Mme Roxane Ouellet dépose le rapport des permis émis pour le mois d'octobre 2016. Mme Ouellet remet également un rapport comparatif pour 2015-2016.

a) Demande pour élevage de poules

Mme Ouellet explique qu'elle a reçu quelques demandes dont une écrite, pour pouvoir élever 2 ou 3 poules (pas de coq) pour consommation des œufs.

Le règlement actuel interdit tout élevage d'animaux de ferme et compte tenu des normes de l'environnement, compte tenu du lac et de la proximité des voisins, nous ne pouvons permettre l'élevage de poules sur notre territoire.

CA-108-2016 Sur proposition de M. Claude Lessard dûment faite et appuyée à l'unanimité, le conseil prend acte du rapport du mois d'octobre 2016 déposé par l'inspectrice municipale et maintient le règlement interdisant l'élevage de poules sur notre territoire.

ADOPTÉ

7.- Rapport de la directrice générale

Mme Viviers informe les membres du Conseil des correspondances reçues.

- a) Paniers de Noël : Elle mentionne que chaque année, nous contribuons aux Paniers de Noël pour les familles moins bien nanties de la région et demande si nous renouvelons notre contribution annuelle de 600 \$.

CA-109-2016 Sur proposition de Mme Sylviane Cloutier dûment faite et appuyée à l'unanimité, le conseil autorise la secrétaire-trésorière à transmettre un chèque de 600 \$ pour les paniers de Noël, au Comité d'orientation et dépannage de Ste-Catherine à titre de contribution annuelle.

ADOPTÉ

VILLE DE LAC-SAINT-JOSEPH

Livre des délibérations

b) Contribution annuelle 2017 pour la CBJC

Mme Viviers soumet la demande d'aide financière de la CBJC pour l'année 2017.

CA-110-2016 Sur proposition de M. Claude Lessard dûment faite et appuyée à l'unanimité, le conseil autorise la secrétaire-trésorière à verser un montant de 4 058 \$ à la CBJC à titre de contribution annuelle.

ADOPTÉ

c) Demande de financement 2017 pour la Fondation médicale de la Jacques-Cartier

Mme Viviers soumet la demande de financement pour l'année 2017.

CA-111-2016 Sur proposition de Mme Diane Guérard dûment faite et appuyée à l'unanimité, le conseil autorise la secrétaire-trésorière à verser un montant de 1 000 \$ à la Fondation médicale de la Jacques-Cartier à titre de contribution pour 2017.

ADOPTÉ

8. Rapport concernant le Club Nautique St-Louis

Mme Diane Guérard mentionne qu'il n'y a rien de spécial actuellement puisque la réunion du conseil d'administration a été reportée à la semaine prochaine. Il semble que tout se dessine bien pour l'an prochain.

Elle mentionne toutefois qu'elle a reçu une demande d'un citoyen à savoir si on ne pourrait pas avoir une entente avec la Ville de Pont-Rouge pour que ceux qui s'inscrivent à des activités comme la piscine, puissent avoir un tarif préférentiel puisque nous n'avons pas de service de loisirs à la Ville.

Madame Viviers vérifiera qu'elle en serait le coût et nous en informera lors de la prochaine séance du Conseil.

9. Rapport du Comité sur les infrastructures

M. Clément Gignac mentionne que suite à la réunion du 8 novembre dernier, les travaux avec l'architecte vont se continuer. Il n'y aura jamais unanimité mais il faut aller de l'avant. Les gens apprécient qu'on les tienne informés et nous allons tenter de ramener le projet autour de 1.5 ou 1.6 million. La superficie du Club Nautique a plus que doublé et il faut travailler là-dessus. Nous allons donner mandat à la firme Stratégia pour analyser les coûts et faire des recommandations.

CA-112-2016 Sur proposition de Mme Diane Guérard dûment faite et appuyée à l'unanimité, le conseil donne mandat à la firme Strategia pour analyser les coûts de construction du centre multifonctionnel et faire les recommandations appropriées pour atteindre notre objectif budgétaire.

VILLE DE LAC-SAINT-JOSEPH

Livre des délibérations

10. Rapport du Comité de l'Environnement

M. Claude Lessard mentionne qu'il travaille actuellement avec les membres de son comité à l'élaboration d'un plan triennal qu'il présentera plus tard.

11. Adoption du budget et des quotes parts de la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Potrneuf

Mme Viviers présente aux membres du Conseil le budget et les quotes-parts de la RRGMRP pour l'année 2017.

CA-113-2016 Sur proposition de M. Jacques Tessier dûment faite et appuyée à l'unanimité le Conseil adopte le budget et les quotes-parts de la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf pour l'année 2017.

ADOPTÉ

12. Renouvellement du règlement d'emprunt no 06-180 pour 945 600 \$

Mme Viviers remet aux membres du Conseil les soumissions pour l'émission de billet pour le renouvellement du Règlement d'emprunt no 06-180 pour le solde de 945 600 \$.

ATTENDU QUE, conformément au règlement d'emprunt numéro 06-180, la Ville de Lac-Saint-Joseph souhaite emprunter par billet un montant total de 945 600 \$;

ATTENDU QU'À ces fins, il devient nécessaire de modifier le règlement d'emprunt en vertu duquel ces billets sont émis;

**CA-114-2016 - IL EST PROPOSÉ PAR M. Clément Gignac
APPUYÉ PAR Mme Sylviane Cloutier
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :**

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit;

QU'un emprunt par billets au montant de 945 600 \$ prévu au règlement d'emprunt numéro 06-180 soit réalisé;

QUE les billets soient signés par le maire et la secrétaire-trésorière;

QUE les billets soient datés du 29 novembre 2016;

QUE les intérêts sur les billets soient payables semi-annuellement;

VILLE DE LAC-SAINT-JOSEPH

Livre des délibérations

QUE les billets, quant au capital, soient remboursés comme suit :

2017	85 600 \$
2018	87 400 \$
2019	89 400 \$
2020	91 300 \$
2021	93 400 \$ (à payer en 2021)
2021	498 500 \$ (à renouveler)

QUE pour réaliser cet emprunt la Ville de Lac-Saint-Joseph émette pour un terme plus court que le terme prévu dans le règlement d'emprunt, c'est-à-dire pour un terme de **cinq (5) ans** (à compter du 29 novembre 2016), en ce qui regarde les amortissements annuels de capital prévus pour les années 2022 et suivantes, au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements pour le règlement numéro 06-180 chaque emprunt subséquent devant être pour le solde ou partie du solde dû sur l'emprunt.

ADOPTÉ

13.- Entente concernant le déneigement

Mme Viviers informe les membres du conseil que le coût du déneigement pour l'année 2016-2017 sera de 122 465 \$.

CA-115-2016 Sur proposition de Mme Sylviane Cloutier dûment faite et appuyée à l'unanimité, le Conseil prend acte du coût du déneigement pour l'année 2016-2017.

ADOPTÉ

14. Avis de motion, présentation du budget 2017

CA-116-2016 - AVIS DE MOTION est par les présentes donné par M. Clément Gignac qu'à une prochaine séance de ce Conseil un règlement sera présenté pour adopter les prévisions budgétaires de la municipalité pour l'année 2017, fixer le taux de la taxe foncière, fixer également la date de l'envoi des comptes de taxes ainsi que la date du paiement des versements sur lesdits comptes de taxes.

Demande est faite pour la dispense de lecture de ce règlement conformément à l'article 356 de la *Loi sur les Cités et Villes*.

ADOPTÉ

15.- Avis de motion, compensation sur les biens fonds non imposables

CA-117-2016 AVIS DE MOTION est par les présentes donné par M. Clément Gignac qu'à une prochaine séance de ce Conseil un règlement sera présenté pour imposer au cours de l'année 2017 une compensation sur les biens fonds non-imposables sur le territoire de la municipalité.

VILLE DE LAC-SAINT-JOSEPH

Livre des délibérations

Demande est faite pour la dispense de lecture de ce règlement conformément à l'article 356 de la *Loi sur les Cités et Villes*.

ADOPTÉ

16.- Déclaration des intérêts pécuniaires des membres du Conseil

Mme Viviers rappelle aux membres du Conseil qu'ils doivent produire leur déclaration des intérêts pécuniaires avant le 31 décembre 2016.

17.- Autres sujets

Aucun point n'est ajouté à l'ordre du jour.

18.- Période de questions

Pas de question.

14.- Levée de la séance

CA-118-2016 Sur proposition de Mme Sylviane Cloutier, il est résolu à l'unanimité de lever la séance du Conseil à 20h30.

Vivian Viviers
Secrétaire-trésorière

Jacques Tessier
Maire suppléant